

COOPERATION GAL PAYS CARCASSONNAIS – GAL CDC LOCHES SUD TOURAIN

16, 17 et 18 septembre 2025

1^{ère} rencontre : le GAL du Pays Carcassonnais en visite sur le territoire du GAL Loches Sud Touraine

Liste des participants audois :

Communauté de communes de la Montagne Noire / Jean Pierre Bouysset Vice-président

Communauté de Communes de la Montagne Noire / Paul Griffé Vice-président, Conseiller Départemental, Maire de Cuxac Cabardès.

Fontiers Cabardès Mairie / Benoit Sanchez 1^{er} Adjoint, responsable du projet Village-Jardin

Fontiers Cabardès Mairie / Thierry Pateloup Secrétaire

Fontiers Cabardès Mairie / Alexandre Alric Responsable des aménagements paysagers

Fontiers Cabardès / Association « Art et Patrimoine » Mireille Rebola (Présidente et initiatrice du projet- élue en 2017)

Fontiers Cabardès / Association « Art et Patrimoine » Armelle Landais

Fontiers Cabardès / Association du Cabaret champêtre éphémère « Le Chat Barré » Béatrice Arthauzoul

Caunes Minervois Mairie (Carcassonne Agglo) « Petite Cité de Caractère » / Delphine Castans Chargée de développement territorial

Villesèquelande « Village de l'Arbre » Mairie (Carcassonne Agglo) / Estelle Torresan (1^{ère} adjointe)

Conseil Départemental de l'Aude / Pépinières Départementales Olivier Baron Directeur

CAUE de l'Aude / Céline Lallau Architecte Paysagiste

Conservatrice des Objets d'Art et Antiquités / Marie Chantal Ferriol Trésorière adjointe du Pays.

Gîtes de France Aude / Marie Noëlle Grojean (élue de l'association départementale)

Pays Carcassonnais / Tamara Rivel Présidente et Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aude

Pays Carcassonnais/ Muriel Cherrier Vice-présidente et Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Aude

Pays Carcassonnais/ André Durand Trésorier, propriétaire du Moulin à Papier de Brousses et Villaret

Pays Carcassonnais/ Céline Maraie gestionnaire du programme européen LEADER

Pays Carcassonnais/ Valérie Lafon Directrice et animatrice du programme européen LEADER



Programme du voyage de coopération :

Mardi 16 septembre 2025 :

06h00 : départ de Carcassonne



13h30 : Arrivée à Descartes en présence de :

- **Bruno MEREAU**, Maire de Descartes, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des déchets ménagers, membre du COPIL renaturation et biodiversité
- **Joël MOREAU**, Conseiller Municipal de la Ville de Descartes
- **Bernard LHERMENOT**, jardinier, responsable des serres municipales
- **Jacky PERIVIER**, Maire d'Yzeures-sur-Creuse, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du Tourisme et de la Culture, membre du COPIL renaturation et biodiversité
- **Carole MARGOTTIN**, responsable du service contractualisation de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine
- **Julie PASQUET**, Chargée d'animation du Programme LEADER 2023-2027 – Communauté de Communes Loches Sud Touraine



14H30 : Présentation du projet de Voie Verte par Mr Périvier.

Ancienne voie ferrée reconvertie, ce cheminement est réservé exclusivement aux cyclistes et aux randonneurs. En tout, il traverse 8 communes présentant un riche patrimoine bâti et naturel : Descartes, Abilly, Le Grand-Pressigny, Chaumussay, Boussay, Preuilly-sur-Claise, Bossay-sur-Claise et Tournon-Saint-Pierre.



15h00 : Visite du jardin : arbres remarquables, roseraie et visite des serres avec les élus et le jardinier responsable de la gestion des lieux Mr Lhermenot.

D'une superficie d'environ 15 000 m², le jardin public "René Boylesve" est situé dans l'ancienne enceinte d'un château.

Devenu propriété de la commune après la seconde guerre mondiale, le jardin public a été l'objet d'aménagements successifs et l'on découvre environ 12 000 plantes à massifs et un petit parc animalier.



17h00 : Mairie de Descartes pour temps d'échanges.



18h00 : Départ pour Loches.



Mercredi 17 septembre 2025 :

09h00 : Accueil à Chédigny par :

- **Pierre LOUAULT**, initiateur du projet, Maire de Chédigny de 1977 à 2017, sénateur de 2017 à 2023 et fait Chevalier de la Légion d'honneur en juillet dernier, Conseiller Municipal sur ce mandat, membre du COPIL renaturation et biodiversité.
- **Isabelle BEJANIN** 1^{ère} adjointe Mairie de Chédigny
- **Guy MAROIS**, membre du Conseil de Développement et membre du Comité de programmation LEADER
- **Carole MARGOTTIN et Julie PASQUET**

Présentation de la démarche « Village-jardin remarquable » et des retombées économiques et sociales,
Visite du village par Pierre Louault.



En 1998, Pierre Louault est à l'origine de l'identité végétale de Chédigny, profitant de l'enfouissement des réseaux et après accord des habitants, il convertit les trottoirs en espaces végétalisés, modifie les sens de circulation, dans le but de rendre la rue aux habitants.

C'est le premier village de France labellisé « Jardin remarquable » par le ministère de la Culture (DRAC).

Aidé par les associations et les nombreux bénévoles, ce sont environ 1000 rosiers, 1500 bulbes, une centaine d'arbustes et plus de 3000 vivaces qui s'épanouissent dans les rues du village.

A ce jour, ce sont les associations (au moins 1 élu/bénévole actif dans chaque association) qui gèrent les multiples animations du village (Jardin du Presbytère, Festival des Roses, Festival de Blues, de musique baroque...) et qui donnent des aides financières à la commune pour que cette dernière puisse continuer les travaux d'embellissement et de rénovation.

Quelques dates :

2002 : 1er prix de fleurissement de la Région Centre, 3ème du Département.

2004 : 1ère fleur au concours « Villes et villages fleuris ».

2005 : 2ème fleur au concours « Villes et villages fleuris ».

2007 : 3ème fleur au concours « Villes et villages fleuris ».

2010 : Chédigny répertorié dans « Roseaies et jardins d'Europe » édité par la SNHF.

2011 : Création de la rose « Jeanne de Chédigny » par les Roses Anciennes André Eve

2013 : 4ème fleur au concours National des Villes et Villages Fleuris Chédigny « Village Jardin » admis au Collège des Parcs et Jardins de la Région Centre.

2013 : Obtention de la distinction « Jardin Remarquable » du Ministère de la Culture et de la Communication.

2016 : Restauration du presbytère et de son jardin de curé.

2018 : Renouvellement du label Jardin remarquable par le Ministère de la Culture.

2019 : Remise de la fleur d'or, plus haute distinction des villes et villages fleuris.

2020 et 2021 : 1 étoile au guide vert Michelin

2020 : Reconnu par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

2021 : Baptême du rosier « petite coquine de Chédigny », semi naturel dans le village.

2022 : Prix de la diversité végétale jury national du Label « Villes et Villages Fleuris » et renouvellement du label « 4 Fleurs ».

2023 : Le village est renouvelé "Jardin remarquable" par le Ministère de la culture avec les félicitations du jury.



Le jardin du presbytère (site payant 3€), aussi appelé « jardin de curé », rassemble plusieurs variétés de plantes vivaces et annuelles : décoratives, médicinales, aromatiques, des arbustes, des arbres fruitiers et un Arbre Remarquable.



12h30 : Départ pour le village Vacances « La Saulaie » et présentation du lieu par Emilie Jago, Directrice.

Le village vacances La Saulaie est une association, adhérente à Cap France, dont le conseil d'administration est composé de bénévoles et de structures partenaires.

La commune de Chédigny a fait l'acquisition du domaine de la Saulaie en janvier 2007 et a délégué à la Communauté de Communes " Loches Développement " les derniers investissements. L'association est désormais locataire avec la garantie de maintenir sur le site une activité de tourisme social.

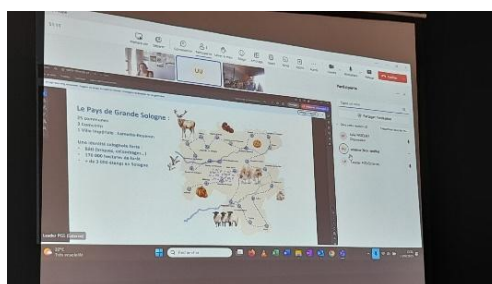
*En 2024, le village vacances obtient le label 4 saisons de Cap France, pour sa restauration respectueuse des saisons, un travail de recherche sur des produits locaux et une cuisine savoureuse.
Il favorise l'accès aux vacances pour le plus grand nombre : familles, groupes, randonneurs, cyclo, fête de familles, classes découvertes, groupes ANCV sénior....*



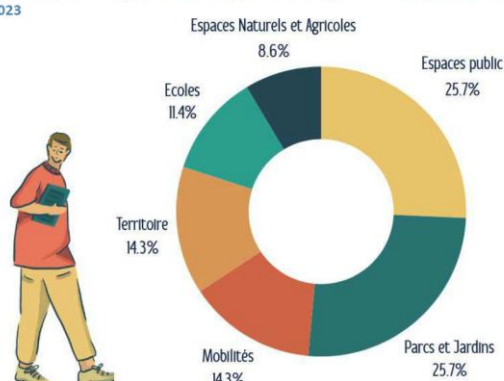
14h45 : présentation de la démarche d'embellissement et de végétalisation du village entreprise en 2017 avec l'aide du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays Carcassonnais avec des fonds européens LEADER par la commune de Fontiers Cabardès et présentation des différents labels en développement durable obtenus à ce jour.



15h30 : visioconférence avec la directrice du GAL du Pays Grande Sologne : charte d'embellissement et de mise en valeur paysagère des villages avec le rôle du CAUE 41 et des paysagistes.



Les projets paysagers et patrimoniaux du Pays de Grande Sologne 35 projets depuis 2023



Objectif : Faire des villages un atout touristique avec un fleurissement accru (embauche d'un paysagiste pour tous les villages avec un financement LEADER, participation pour tous les villages au réseau « Villes et villages fleuris » dont déjà **1 village 4 fleurs**), création d'un itinéraire pédestre de découverte touristique et patrimoniale du village.

En 3 ans : 35 dossiers déposés.



Accueil La mairie Découvrir Pierrefitte Vie pratique Vos professionnels Loisirs

Accueil > Découvrir Pierrefitte > Village 4 Fleurs

Village 4 Fleurs

La promenade au milieu des fleurs à Pierrefitte est un enchantement en toutes saisons.

Il nous a fallu 10 ans pour pénétrer dans le cercle très fermé des 200 plus beaux villages et villes fleuris de France.

Grâce au travail remarquable de Mme LAURE et des employés communaux, notre village bénéficie d'une renommée nationale.



17h30 : Départ pour **Loches** et **visite guidée pédestre de la ville**.

Loches appartient aux réseaux nationaux : « Villes et Pays d'art et d'histoire » « Plus beaux détours de France » et « Villes et villages fleuris 3* ».

La Ville de Loches conserve un patrimoine bâti très important, datant pour l'essentiel du Moyen Âge et de la Renaissance : 25 monuments historiques et 1,8km de remparts.

Forte volonté des élus d'embellir la ville afin de renforcer son attractivité :

- Réaménagement des espaces publics avec une végétalisation durable.
- Accompagner les porteurs de projets privés dans leur réhabilitation de patrimoine.
- Evolution du fleurissement avec une approche environnementale accrue.

Toutes ces actions sont menées en collaboration avec l'Architecte Bâtiments de France.



Jeudi 18 septembre 2025 :

09h00 : Rendez-vous à la Mairie de Loches en présence de :

- **Marc ANGENAULT**, Maire de Loches, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du développement économique, de l'attractivité territoriale et de la contractualisation, Conseiller Régional, membre du COPIL renaturation et biodiversité
- **Jacky PERIVIER**, Maire d'Yzeures-sur-Creuse, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du Tourisme et de la Culture, membre du COPIL renaturation et biodiversité
- **Cécyle DERUYVER-AVERLAND**, Maire de Saint-Quentin-sur-Indrois, membre du COPIL renaturation et biodiversité
- **Guy MAROIS**, membre du Conseil de Développement et membre du Comité de programmation LEADER
- **Etienne ARNOULD**, maire de Chemillé-sur-Indrois, Conseiller délégué de la Communauté de Communes en charge des plans d'eau et des espaces naturels sensibles (matin seulement).
- **Carole MARGOTTIN et Julie PASQUET**.

Discours d'introduction sur la dynamique de la gestion patrimoniale des espaces verts en milieu protégé et urbain, sur la dynamique de relocalisation horticole (anciennes serres sur la ville + serres privées) et sur la filière de développement économique avec la possibilité de diversification agricole par Mr Marc Angenault.

- **Présentation de la stratégie de fleurissement et de végétalisation** ainsi que les démarches de labellisation engagées (arbres et jardin remarquables) en articulation avec les services de l'Etat / les citoyens / LPO/ les services techniques + présentation des différents aménagements réalisés (gestion durable des espaces verts, jardin public, rue St Jacques, entrées de ville, panneaux pédagogiques cimetière...)



- **Intervention de l'ABF** pour parler de son regard sur les projets nature et le développement durable (avis / contraintes de protection...) dans le cadre de la protection patrimoniale.



10H-11H : visite sur site du jardin et présentation avec les services des Espaces verts.

Le jardin public de Loches, a été inauguré en 1909.

C'est un lieu de promenade et de détente qui offre un des plus beaux panoramas sur la citadelle et invite à la promenade. Il est agrémenté d'un mélange d'arbres et de fleurs sophistiquées, ornementales et sauvages.

Un espace de pique-nique, ainsi qu'un espace de jeux pour les enfants est à disposition des promeneurs.

Depuis 2018, le jardin public est classé "**refuge LPO**" par la Ligue de la Protection des Oiseaux (LPO).

La commune mène une réflexion pour classer le parc en « Jardin remarquable » avec une appréhension concernant la lourdeur du dossier.

Deux actions en cours : **concours des maisons fleuries et opération « Fleurissons nos quartiers »**.

Il reste aussi **plusieurs axes à déterminer** pour la Communauté de communes : un patrimoine architectural riche mais quid de la valorisation des paysages ? Il semble nécessaire de trouver un équilibre entre ces 2 axes de développement.

Comment aider les communes à embellir/végétaliser leur village ? d'où l'importance d'avoir une pépinière intercommunale ?

Comment déterminer une signature de territoire ?



11 H : Retour en Mairie pour une **présentation des Pépinières Départementales de l'Aude avec Olivier Baron** :

objet de la création de ce lieu (historique), type de fonctionnement, plus-value de ce type de lieu, pistes d'amélioration en vue d'une création, pistes d'amélioration de fonctionnement, animations du lieu (accueils stagiaires, scolaires, élus, techniciens, habitants avec Portes Ouvertes), valorisation des plantes locales, de la biodiversité, présentation de l'action « Planter sans arroser ».



Intervention du CAUE de l'Aude avec Céline Lallau sur le mini guide « Quels végétaux sur le Languedoc Roussillon ? » (nouveau guide en cours d'édition) : **comprendre la gestion différenciée** :



Présentation de la démarche « Permis de végétaliser » :

Dans un contexte de changement climatique, avec des épisodes caniculaires plus fréquents, la minéralisation des centres de nos villes et villages est préoccupante. Elle engendre notamment des phénomènes de surchauffe en été, une perméabilité des sols empêchant l'infiltration des eaux et favorisant les inondations, et un recul de la biodiversité.

Il est important de faire évoluer la situation **si l'on veut garder des cœurs de villages attractifs, agréables et confortables en toute saison, pour les habitants comme pour les visiteurs**. Cette volonté est du ressort des communes, mais elles ne sont pas les seules à pouvoir agir et il semble important, aujourd'hui, d'unir les actions publiques et privées, en associant les habitants. La démarche du « permis de végétaliser » permet ainsi d'élargir les actions de végétalisation, de sensibiliser les administrés et d'encourager leur participation, en partenariat avec la commune.

Plusieurs sessions de **formations gratuites à destination des élus et techniciens** se déroulent toute l'année sur le territoire départemental.

Bienvenue sur le site des CAUE d'Occitanie

Fiche pratique

Permis de végétaliser : guide pratique de mise en œuvre

Le CAUE de l'Aude met à la disposition des élus et techniciens son guide pratique de mise en œuvre au " permis de végétaliser ".

Un ensemble de documents proposés dans le cadre de la formation, dispensée en avril 2023, en partenariat avec le Département de l'Aude et le Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes : " **Permis de végétaliser : passez à l'action !** "

Vous pouvez feuilleter le document complet au bas de la page et le télécharger, ou bien télécharger séparément chaque document en PDF ci-dessous.

Pièces jointes	
Fiche 1- Permis de végétaliser.pdf	1.58 Mo
Fiche 2- Permis de végétaliser.pdf	2.35 Mo
Fiche 3- Permis de végétaliser 2024.pdf	1.34 Mo
Fiche 4 - Permis de végétaliser.pdf	9.36 Mo
exemple charte.pdf	92.23 Ko
exemple formulaire de demande.pdf	65.92 Ko

A savoir

Auteur: CAUE11

Catégorie: Fiche pratique

Date de parution: 13 mars 2023

Thématiques: Architecture
Environnement
Paysage
Urbanisme

Public cible: Professionnels
Elus

14h30 : Départ pour Carcassonne.



Et à la fin...qu'en reste-t-il ???

« Belle expérience d'échanges, de savoir-faire, d'idées, de visions pour aborder somme toute des problématiques semblables. J'espère en tirer profit dans le cadre de mon association mais aussi en témoignant de cette expérience auprès des futures équipes municipales. Pour moi, l'idée de développer la thématique "village jardin" dans plusieurs communes de la Montagne Noire est une évidence depuis longtemps. Après ce séjour, espérons que cette vision chemine dans les têtes. »

« Bravo pour la qualité des visites, des intervenants et des rencontres. Ce fut une belle découverte. Ressenti « à chaud » : tout paraissait facile chez eux (climat, riche patrimoine historique, moyens financiers, structures en place).

La quête de labels les a fait progresser. Ils ont beaucoup de compétences et des gens passionnés qui cherchent, avancent. Il en ressort une unité / une identité de territoire.

On a pu mesurer l'intérêt porté au couple « Tourisme – Qualité des paysages/embellissement ». Chédigny montre qu'en partant de rien (petit village sans bâti cossu, pas de support associatif au départ) une initiative humaine peut faire de l'exceptionnel, du magnifique et en final de l'économique (tourisme, artisanat) ! Il leur a fallu de la persévérance et une intelligence visionnaire. Et nous donc?

Nous sommes aussi un département riche en patrimoine historique, en variétés de paysages et attractions (littoral, montagne, terroirs viticoles ...). Cela veut dire des identités de territoires différentes. C'est un atout car le tourisme « nature & authenticité » est de plus en plus prisé.

Face au climat qui devient un élément limitant, trop chaud trop sec, faut se mobiliser. Les aménagements paysagers des collectivités et des privés sont freinés. La pépinière départementale est un outil essentiel pour former et informer des bonnes pratiques (*l'exposé de Olivier Baron a été fort démonstratif et enrichissant*) et contribuer ainsi à l'embellissement de nos villages en phase avec leur identité (*j'insisterai sur la formation aux communes et aux employés communaux*). Intérêt de chartes paysagères par zonage climatique mises à disposition de tous.

L'initiative de la commune de FONTIERS CABARDES et sa marche vers l'obtention d'un label rare qui valorise les éléments identitaires du village, impliquant les écoles, programmant des manifestations avec l'aide des associations locales et jouant ainsi, la carte de l'économique, est à soutenir, à accompagner mais aussi à voir multipliée ailleurs...

Bémol : La déprise agricole et viticole s'amplifie au détriment nos paysages et de l'économie des territoires ruraux. »

« Ce que j'ai retenu de ce voyage de coopération, c'est que la volonté politique, avec une vision à moyen ou long terme d'un élu ou d'une équipe d'élus, est essentielle pour la réalisation de projets décalés, innovants. Il faut une conviction, être un peu têtu, et ne pas baisser les bras.

Cette volonté politique doit aussi rencontrer des compétences techniques d'employés.

Quand il y a en plus les associations qui participent aussi, c'est le rêve !!!!

Évidemment tout n'est pas transposable et il faut comparer ce qui peut l'être. Le modèle de Chédigny a quasiment 30 ans, et ils n'ont pas encore de problème d'eau. Mais j'ai découvert à travers Olivier Baron, la chance d'avoir une pépinière départementale dans l'Aude qui est une ressource incroyable et qu'il faut absolument préserver !

Ce qui m'a plu, c'est la gestion du stationnement et de la circulation dans les centres bourgs, rendre le village aux piétons. »

« En la ville de Descartes, cité verte et ville fleurie, nous avons pu admirer le savoir-faire d'un chef jardinier à travers un grand parc médiéval et le parc animalier (On ne nous a pas obligés à lire le "Discours de la Méthode" 😊 mais l'esprit Cartésien était là).

A Chédigny, la transformation en un village -jardin remarquable a pris vingt ans, porté par un homme : l'ancien maire. C'est magnifique de voir ces rosiers grimpants et les compositions qui occupent chaque devant de maison.

A Loches, j'étais enfin entourée d'architecture dans ma période historique préférée le XVIème siècle. Si le donjon médiéval est impressionnant, le mariage de l'architecture et du jardin dans un esprit très renaissance, l'est tout autant ! Un beau travail de coopération entre les ABF et les élus. »

« Je ne suis pas directement concernée par tout ce qui touche à la démarche « Village Fleuris » et en plus je suis inculte en végétal !) ...Mais comme je pense être un être conscient, recevoir toutes ces infos m'a beaucoup intéressé.

Avec le « bain de foule » que je prends durant la saison estivale, il est vrai que je me tiens un peu loin de tout ce qui est réunion et engagement éventuel dans d'autres démarches. Et donc, ce séjour m'a permis de mieux connaître les personnes qui œuvrent sur mon territoire et de les apprécier. J'ai pris plaisir à faire la connaissance de tous les participants.

Mention spéciale pour Olivier Baron et le tandem qu'il forme avec Tamara Rivel : belle découverte que notre pépinière départementale ! J'ai enfin bien pris conscience de la démarche « Village-Jardin remarquable » de la commune de Fontiers Cabardès qui était floue pour moi au départ. Effectivement, Chédigny avant/après.... Cela parle immédiatement ! Et au signal, je sors le marteau piqueur et j'explose le trottoir ! 😊 »

« La commune de Fontiers-Cabardès a eu l'honneur de participer à cette rencontre, aux côtés d'élus, de techniciens, d'associations et d'acteurs engagés dans la valorisation paysagère et patrimoniale de leurs territoires. Ce déplacement nous a permis de découvrir des démarches exemplaires, notamment celle de Chédigny, premier village de France labellisé « Jardin Remarquable » par le ministère de la Culture.

Cette immersion a été l'occasion pour notre commune de **revoir en profondeur le projet de labellisation "Village Jardin Remarquable"**, en le repensant dans sa globalité. Nous avons pu mesurer l'importance d'une vision partagée, d'une mobilisation citoyenne et d'une stratégie progressive, fondée sur des **actions simples, concrètes et accessibles**.

Dans cette dynamique, **j'ai pris contact avec le CAUE de l'Aude** afin de commencer à travailler sur des **réalisations architecturales dans le centre-bourg**. Ce travail préparatoire permettra de présenter aux différents acteurs locaux, associations, partenaires une vision cohérente et partagée du projet.

La **mise en place du "permis de planter"**, associée à la création de **conseils de quartier**, favorisera l'implication citoyenne et la co-construction des aménagements. »

« Je suis personnellement ravi :

- d'avoir touristiquement découvert une région qu'en dehors de ses châteaux (de la Loire) et de sa Sologne giboyeuse, je ne connaissais absolument pas ;

- d'avoir rencontré des personnes "passionnées" qui de ce fait ont réussi un immense travail dont nous avons pu mesurer la "magnificence" ;

- d'avoir en conséquence pu apprécier toute la pertinence du projet porté par nos amis de Fontiers Cabardès" ;

- d'avoir, ce qui peut paraître surprenant, appris aussi loin de nos bases, tout le professionnalisme proposé par le service de nos pépinières départementales. »